

SÉANCE ordinaire

LE 12 SEPTEMBRE 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 12 septembre 2011, à 19h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Louise David, messieurs les conseillers Robert Smith, Denis Pelchat, Denis Michaud, Gilles Lambert et Noël Huard.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

110912.252 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux «Affaires nouvelles» les points suivants :

- Pacte rural – Patro-Jeunesse
- Prix de l'asphaltage – Demande au MAMROT et au MTQ

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM
- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES
 - 3.1 Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire Programme d'infrastructures Québec-Municipalités
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer
 - 4.2 Refinancement règlements V-120-2009, V-136-2011 et V-125-2010
 - 4.3 Refinancement règlements V-120-2009, V-136-2011 et V-125-2010
 - 4.4 Développement sportif, culturel et récréotourisme
Tarification 2011-2012
 - 4.5 Achat de l'embarcation de sauvetage
 - 4.6 Travaux de pavage - Autorisation
 - 4.7 Appel d'offres – Prolongement des services – Fermes Marines du Québec
 - 4.8 Renouvellement du contrat – Yvan Whittom
 - 4.9 Poste d'adjointe administrative
 - 4.10 Mise aux normes des infrastructures municipales –
Centre sportif Clément-Tremblay - Recommandation de paiement no 4
 - 4.11 Pavages Beau Bassin – Approbation de facture
 - 4.12 Honoraires professionnels Servitech – Approbation de facture
 - 4.13 Réfrigération BD Chaleur Inc. – Aréna de Newport
Approbation de facture

- 4.14 Entreprises Jean Langlais et Fils Inc. – Dossier mise aux normes d'infrastructures municipales de Pabos-Mills – Recommandation de paiement no 3
5. RAPPORT DES DIFFÉRENTS SERVICES
6. PROPOS DU MAIRE
7. PÉRIODE DE QUESTION & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.253 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE – DEMANDES– AFFAIRES NOUVELLES

110912.254 PACTE RURAL – PATRO-JEUNESSE

- CONSIDÉRANT le projet déposé par le Patro-Jeunesse dans le cadre de la politique nationale sur la ruralité;
- CONSIDÉRANT que le projet consiste à faire appel à des services professionnels pour évaluer le bâtiment de la marina de Chandler;
- CONSIDÉRANT que ce projet permettra de connaître les besoins pour l'implantation d'un complexe socio-culturel;
- CONSIDÉRANT que la Ville de Chandler demande de déroger à la clause 14.10 du plan de travail, soit : « *Un organisme ne peut recevoir une aide financière du Pacte rural qu'une seule fois par année* », et ce, afin de ne pas pénaliser le Patro-Jeunesse, puisque cet organisme déposera une autre demande dans le Pacte rural;
- CONSIDÉRANT l'appui de la Maison des jeunes de Chandler et de la Polyvalente Mgr Sévigny à ce projet;
- CONSIDÉRANT que les jeunes ont exprimé le besoin d'avoir un lieu de rassemblement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud et appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu de verser une aide financière dans ce projet, pour un montant maximal de 2 567 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.255 PRIX DE L'ASPHALTE – DEMANDE AU MAMROT ET AU MTQ

- CONSIDÉRANT que sur le territoire de la Gaspésie, on dénote

la présence d'un seul fournisseur d'asphalte ;

CONSIDÉRANT que les municipalités, pour les travaux de réfection de leurs routes municipales, paient beaucoup plus cher que le ministère des Transports du Québec qui négocie directement ses prix avec le seul fournisseur disponible en région ;

CONSIDÉRANT que la plupart des municipalités ne peuvent entretenir adéquatement les routes sous leur juridiction en raison du coût exorbitant de l'asphalte et que celles-ci se détériorent de plus en plus ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler demande aux instances gouvernementales concernées d'intervenir afin de permettre aux municipalités du Québec de profiter du même prix que celui négocié par le MTQ dans les régions du Québec où il n'y a qu'un seul fournisseur d'asphalte disponible ;

Que la Ville soulève au MAMROT que les situations de monopole des fournisseurs d'asphalte dans certaines régions du Québec sont néfastes pour les municipalités locales qui ne profitent pas d'un prix équitable pour ce produit ;

De transmettre pour appui la présente résolution à la MRC et autres municipalités de la MRC du Rocher-Percé ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.256 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'août 2011 représentant pour le journal des achats, un montant de 1 768 106.10 \$, pour le journal des achats en lot, un montant de 117 318.38 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.257 REFINANCEMENT RÈGLEMENTS V-120-2009, V-136-2011 ET V-125-2010

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu :

QUE la Ville de Chandler accepte l'offre qui lui est faite de Caisse populaire Desjardins du Centre-Sud Gaspésien pour son emprunt du 19 septembre 2011 au montant de 917 000 \$ par **billet** en vertu des règlements d'emprunt numéros V-120-2009, V-136-2011 et V-

125-2010, au prix de **100,00000** échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

48 000 \$	2,84000%	19 septembre 2012
49 300 \$	2,84000%	19 septembre 2013
51 300 \$	2,84000%	19 septembre 2014
53 000 \$	2,84000%	19 septembre 2015
715 400 \$	2,84000%	19 septembre 2016

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.258 REFINANCEMENT RÈGLEMENTS V-120-2009, V-136-2011 ET V-125-2010

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Chandler souhaite emprunter par billet un montant total de 917 000 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
V-120-2009	120 000 \$
V-136-2011	330 340 \$
V-125-2010	466 660 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 917 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros V-120-2009, V-136-2011 et V-125-2010 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 19 septembre 2011;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	48 000 \$
2013.	49 300 \$
2014.	51 300 \$
2015.	53 000 \$
2016.	54 900 \$ (à payer en 2016)
2016.	660 500 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Chandler émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 septembre 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros V-120-2009, V-136-2011 et V-125-2010, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912. 259 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU SPORT, DE LA CULTURE ET DU RÉCRÉO-TOURISME – TARIFICATION 2011-2012

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la grille de tarification 2011-2012 concernant les activités sportives et culturelles de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912. 260 ACHAT DE L'EMBARCATION DE SAUVETAGE

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de se procurer une embarcation de sauvetage pour le service de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT que le Ministère de la Sécurité civile versera pour cette acquisition une subvention de 21 250 \$, représentant 50% du coût total de la dépense prévue ;

CONSIDÉRANT l'implication financière des municipalités et autres partenaires mentionnés ci-après ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé par monsieur le conseiller Denis Michaud et unanimement résolu de procéder à l'achat de l'embarcation de sauvetage, selon la structure financière ci-dessous :

Ministère de la Sécurité civile PCPC	21 250 \$
Sauvetage adrénaline	2 833 \$
Association des pompiers volontaires de Chandler	2 833 \$
Ville de Percé	0 \$

Municipalité de Ste-Thérèse-de Gaspé	839 \$
Ville de Grande-Rivière	3 006 \$
Ville de Chandler	9 836 \$
Municipalité de Port-Daniel – Gascons	1 903 \$
Total :	42 500 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912. 261 TRAVAUX DE PAVAGE - AUTORISATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'approuver les travaux de pavage décrits ci-dessous représentant un montant 128 612.65\$, toutes taxes comprises, soit les routes :

- René Hubert
- Mgr Ross Ouest
- Mgr Ross Est
- Flynn
- Hamilton
- Giroux
- Albert
- Baie (de la)

Il est également résolu de payer ce montant à même le fonds d'administration et la réserve prévue à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912. 262 APPEL D'OFFRES – PROLONGEMENT DES SERVICES – FERMES MARINES DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'appel d'offres réalisé par le directeur général de la Ville de Chandler concernant le prolongement des services d'aqueduc et d'égout domestique, secteur Pointe-au-Genièvre, Newport;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois (3) soumissions ci-dessous détaillées :

SOUMISSIONNAIRES	RANG	PRIX DE LA SOUMISSION (toutes taxes incluses)
BPR	1	34 416.67\$
Génivar	2	62 356.85\$
Dessau	3	60 835.95\$

CONSIDÉRANT que le directeur général recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit BPR;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'octroyer le contrat concernant le

prolongement des services d'aqueduc et d'égout domestique, secteur Pointe-au-Genièvre, Newport, au plus bas soumissionnaire conforme, soit BPR, au montant de 34 416.67 \$, toutes taxes incluses. Il est également résolu que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.263 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT – YVAN WHITTON

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu que le Conseil municipal autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville de Chandler, le prolongement du contrat relatif à l'embauche de monsieur Yvan Whittom à titre de chargé de projet en développement d'événements pour la Ville de Chandler, pour la période du 24 septembre 2011 au 28 janvier 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.264 POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE ET AUX COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT que le poste de secrétaire de direction sera vacant avec l'éventuel départ à la retraite de la personne occupant ce poste;

CONSIDÉRANT qu'il est donc nécessaire de procéder au remplacement de cette personne;

CONSIDÉRANT que selon la convention collective, ce poste devait être affiché à l'interne pour une période de dix jours;

CONSIDÉRANT qu'après cette formalité, une seule candidature a été reçue au bureau de la direction générale;
POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu de nommer madame Annick Cotton au poste d'adjointe administrative et aux communications à la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.265 MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY - RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 4

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Michaud, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'approuver la recommandation de paiement no 4 pour les travaux réalisés par l'entrepreneur Les Toitures Gauthier, au montant de 63 246.27 \$, toutes taxes incluses, le tout selon la recommandation de paiement de Julien, Bélanger, Carrière, architectes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.266 PAVAGES BEAU BASSIN - APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Lambert, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver le paiement de la facture au montant de 36 051.34 \$, toutes taxes incluses, à Pavages Beau Bassin pour des travaux d'asphaltage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.267 HONORAIRES PROFESSIONNELS SERVITECH - APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Robert Smith et unanimement résolu d'approuver le paiement de la facture au montant de 2 224.55 \$, toutes taxes incluses, à la firme d'évaluation Servitech pour la période de septembre 2009 à ce jour pour le démantèlement de l'usine Gaspésia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.268 RÉFRIGÉRATION BD CHALEUR INC. – ARÉNA DE NEWPORT - APPROBATION DE FACTURE

Il est proposé par madame la conseillère Louise David, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Lambert et unanimement résolu d'approuver l'acquisition d'un compresseur de 50HP pour l'aréna de Newport au montant de 11 500 \$, taxes en sus, à Réfrigération BD Chaleur Inc.. Il est également résolu d'autoriser les transferts requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.269 ENTREPRISES JEAN LANGLAIS ET FILS INC. – DOSSIER MISE AUX NORMES D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DE PABOS MILLS – RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 3

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Smith, appuyé de madame la conseillère Louise David et unanimement résolu d'approuver la recommandation de paiement no 3 pour les travaux réalisés par les Entreprises Jean Langlais et Fils Inc. au montant de 5 932.53 \$, toutes taxes incluses, dans le cadre de la mise aux normes d'infrastructures municipales de Pabos Mills pour la construction d'un bâtiment de service et d'un trottoir pour la patinoire extérieure de Pabos Mills. Le tout selon la recommandation de paiement de la firme CL Design.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110912.270 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Denis Michaud propose la levée de l'assemblée à 21h13.

VILLE DE CHANDLER

**Louissette Langlois,
Maire**

**Roch Giroux,
Directeur général**